
Commune de CHAMPTOCE SUR LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 MAI 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Rôme, Maison Commune des Loisirs à Champtocé sur Loire, sous la présidence de Valérie LEVEQUE, Maire.

Etaient présents :

M. Éric PERRET, Mme Laetitia GAUTIER, M. François BOËT, Mme Françoise SOUYRI, M. Laurent DILLEU, M. Bernard FROGER, Mme Françoise PAVY, Mme Brigitte POIRIER, M. Emmanuel CORNILLEAU, Mme Karine HUET, M. Matthieu LE RAY, M. Grégoire CROTTÉ, Mme Nelly BRINDEJONC, Mme Elise MORTIER AUDOUIN.

Etaient excusés:

M. Patrice ORAIN M. Mathieu CHIQUET qui a donné pouvoir à Mme Laetitia GAUTIER Mme Sonia WEISS VOISIN

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAVY

Convocation du 07 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 15 + 1 pouvoir

Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 19 mai 2021.

DCM-2021-056 -3.5.8-: <u>DENOMINATION DES VOIES DANS LE CADRE DU PLAN</u> D'ADRESSAGE – 1ERE TRANCHE

Vu les articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au Conseil Municipal de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. De plus, Madame le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, le déploiement de la fibre optique, d'identifier clairement les adresses des bâtiments.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- de VALIDER les noms attribués aux voies communales concernées,
- d'AUTORISER Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'ADOPTER les dénominations suivantes (conformément à la cartographie jointe en annexe de la présente délibération) :

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA	NUMERO DE PLAN
Type de voie	Nom de la voie	DENOMINATION	ANNEXE
Chemin	de la Brossetterie	Création	1
Chemin	de la Gentilhommerie	Création	1
Chemin	du Bas Pin	Création	1
Route	de la Thomansaie	Création	1
Route	des Brosses	Création	1
Route	du Haut Pin	Création	1
Chemin	de la Haute Fresnaie	Création	2
Chemin	des Landes de Gohard	Création	2
Route	du Breil Rondin	Création	2
Route	de la Chaperonnière	Création	2
Chemin	de la Fillonaie	Création	3
Chemin	de la Gohardière	Création	3
Route	de la Sausserie	Création	3
Route	du Château du Pin	Création	3
Route	du Fougeray	Création	3
Route	de Foucanne	Création	4
Route	de Saint-Augustin	Création	4
Route	des Rondinières	Création	4
Chemin	de Pied Sec	Création	5
Chemin	du Pont Thebault	Création	5
Chemin	du Tertre	Création	5
Route	de Milande	Création	5
Route	du Puy Garnier	Création	5
Route	Départementale 723	Création	5
Impasse	de la Rose des Vents	Création	6
Rue	de la Boire	Modification du nom	6
		(Anciennement Rue de la Courtille)	
Rue	des Grillons	Création	6
Rue	du Corps de Garde	Création	6
Rue	du Petit Verger	Création	6
Rue	du Stade	Création	6
Route	de Saint-Georges-sur-Loire	Création	7
Chemin	de Guigne-Chien	Création	7
Rue	de la Gare	Création	7
Rue	des Rivettes	Création	7
Chemin	du Moulin Blanc	Création	7
Route	de Charroyer	Création	8
Route	de l'Islot	Création	8
Route	de la Basse Parque	Création	8
Route	de la Levée	Création	8
Route	de Montjean	Création	8
Route	des Jametries	Création	8

Envoyé en préfecture le 31/05/2021

Reçu en préfecture le 31/05/2021

Affiché le

ID: 049-214900680-20210517-DCM2021056-DE



